

2025/2026

LES MERCREDIS DE NEIGE



pour les enfants de 6 à 11 ans du CP au CM2

FICHE D'INSCRIPTION

MERCREDIS DE NEIGE

2025/2026

Prénom : NOM :

Date de naissance : Sexe : ☐ F ☐ M

Adresse (N° - rue) :

CP : VILLE :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

NIVEAU DE SKI DE L'ENFANT :

Jamais	☐	Ourson	☐	Flocon	☐
1 ^{ère} étoile	☐	2 ^{ème} étoile	☐	3 ^{ème} étoile	☐
Etoile de Bronze	☐	Etoile d'Or	☐		

AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné, (père,mère,tuteur)
de l'enfant autorise mon fils, ma fille à participer aux animations de ski organisées par l'OSL de la Ville de Thann, la commune de Cernay, la commune d'Aspach le Haut et la commune de Wittelsheim.
Je m'engage à envoyer (sauf cas majeur) mon enfant aux animations et à payer un droit d'inscription, auquel je rajoute pour chaque sortie, **assurance comprise**, (chèque libellé à l'ordre de la «régie Animations Jeunesse» ou carte bancaire pour l'inscription uniquement), selon la tarification en vigueur ci-dessous :

Cernay : **45 €** à l'inscription (35 € pour le 2^{ème} enfant - 30 € le 3^{ème} enfant)
+ **25 €** /sortie (assurance incluse) + **35 €** pour la sortie à La Bresse (assurance incluse)
Extérieurs : **50 €** à l'inscription + **28 €** /sortie (assurance incluse)
+ **35 €** pour la sortie à La Bresse (assurance incluse)

ENGAGEMENT DES PARENTS

Je soussigné, (père,mère,tuteur)
de l'enfantm'engage à ne pas envoyer mon fils, ma fille à l'animation des mercredis de neige en cas de fièvre (38° ou plus). *Prévenir le lundi en cas d'empêchement aux adresses suivantes : david.doerflinger@ville-cernay.fr et m.grosset@ville-thann.fr*
Pour tout enfant ayant un régime médicamenteux spécifique, merci de bien vouloir le préciser lors de l'inscription ☐ oui ☐ non.

Autorisation de diffusion d'images : dans le cadre des sorties de ski le mercredi ou d'activités diverses, « Mercredi des Neiges » réalise des images fixes ou animées de vos enfants, susceptibles d'être utilisées à des fins non commerciales dans un but pédagogique ou de communication :

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas.

A le/...../2025

Signature :

SKI ALPIN LE MERCREDI APRES-MIDI

DÉPART de CERNAY à 12h30 et RETOUR vers 18h30

**Les mercredis de neige concernent
les enfants de 6 à 11 ans du CP au CM2.**

TARIFS

- **Cernay** : 45 € à l'inscription
(35 € pour le 2^{ème} enfant - 30 € le 3^{ème} enfant)
+ 25 € /sortie (assurance incluse)
✔ **Nouveauté** : 35 € (assurance incluse) pour une journée complète à La Bresse (11/02/2026)
 - **Extérieurs** : 50 € à l'inscription
+ 28 € /sortie (assurance incluse)
✔ **Nouveauté** : 35 € (assurance incluse) pour une journée complète à La Bresse (11/02/2026)
- Règlement CB accepté pour l'inscription ou chèque à l'ordre de la «REGIE ANIMATIONS JEUNESSE».

INSCRIPTIONS

les mercredis 12 et 19 novembre 2025 de 14h à 17h ou sur **RDV**
au Centre Sportif des Rives de la Thur - 5 rue Gustave Eiffel 68700 Cernay

⚠ Un **certificat médical d'aptitude à la pratique du ski** est **indispensable** et à fournir lors de la prise de la première licence de ski.

📖 Merci de prévoir le carnet ESF si vous en avez un.

🏥 Si votre enfant relève d'un protocole médical spécial, celui-ci doit être mentionné lors de l'inscription et celle-ci sera soumise à validation.

RENSEIGNEMENTS et PRISE DE RENDEZ-VOUS :

☎ 03 89 75 78 45 ou par courriel : david.doerflinger@ville-cernay.fr

🏂 La première sortie aura lieu dès que la station du Markstein sera ouverte et si le nombre d'enfants inscrits est suffisant.

Organisés par la Ville de Thann en collaboration avec l'Office des Sports et des Loisirs de Thann, la commune de Cernay, la commune d'Aspach-Michelbach et la commune de Wittelsheim.

INFORMATIONS GENERALES

La première sortie aura lieu dès que les stations seront ouvertes (à partir de décembre) et les séances se succéderont tous les mercredis tant que les conditions le permettront, à l'exception des vacances scolaires.

Cette activité de plein air se déroulera à la **station du Markstein** ou du **Ballon d'Alsace**, où les enfants pratiqueront le ski alpin de 14h à 17h.

✔ **Nouveauté** : une journée complète est prévue à La Bresse le mercredi 11 février 2026 (🍲 repas tiré du sac)

Pour faciliter notre gestion, nous souhaitons :

- que chaque sortie soit payée par chèque libellé au nom de la «régie ANIMATIONS JEUNESSE».
- qu'un mail soit envoyé le lundi en cas d'empêchement aux adresses suivantes : david.doerflinger@ville-cernay.fr - m.grosset@ville-thann.fr

🛿 **Les skis de vos enfants** doivent être ⚠ **OBLIGATOIREMENT** munis d'un dispositif de sécurité et être réglés par un spécialiste pour la première sortie. Il faut aussi que les skis et les bâtons soient marqués au nom de l'enfant ainsi que son bonnet et ses gants.

⚠ **Les lunettes sont impératives et le port des casques sont obligatoires.**

☁ Les conditions atmosphériques sont parfois mauvaises, il faut donc qu'il soit **chaudement habillé**. N'hésitez pas à l'envoyer, même si le temps ne vous semble pas très clément au départ, il fait souvent très beau en altitude alors que les vallées baignent dans un épais brouillard.

💡 En cas de très mauvaises conditions météorologiques, les organisateurs décideront si la sortie aura lieu ou non, même au moment du départ.

Les règles sanitaires seront appliquées selon dispositif en vigueur le jour de la sortie.

☎ **CONTACTS EN CAS D'URGENCE** au

06 72 14 57 99 ou 06 46 63 13 45 ou 03 89 75 78 45

📍 HORAIRES DU CAR

ALLER : CERNAY (Centre Sportif, rue Eiffel 68700 CERNAY) - 12h30 (RDV : 12h25)

RETOUR : Départ de la station vers 17h et arrivée sur le parking du Centre Sportif vers 18h30